

Table des matières

1	Tout ce que le Grand Paris va changer pour vous.....	1
2	Grand Paris : les défis des JO 2024.....	5
3	Les gares d'Ile-de-France passent au très haut débit.....	6
4	Actualités franciliennes	8
5	Fonction publique : le soutien massif des Français à la réforme de Macron	8
6	Pénicaud table sur une baisse du chômage « vers la fin de l'année et surtout en 2019 »	10
7	Un rapport potentiellement explosif sur la SNCF sera remis jeudi	11
8	Dès 2019, la SNCF va tester un train-drone.....	12
9	Engie : Jean-Pierre Clamadieu succédera à Gérard Mestrallet à la présidence du conseil d'administration	13
10	La grande distribution se met enfin à l'e-commerce alimentaire.....	15
11	Travail détaché: plus de contrôles, de sanctions et le «name and shame»	17
12	Travailleurs détachés : combien sont-ils, où travaillent-ils, dans quels secteurs ?	18
13	Travail illégal : un panier de seize mesures pour durcir l'arsenal juridique	20
14	Le service national universel sera « national, obligatoire, universel »	21
15	Européennes, municipales : Macron et LRM se préparent aux scrutins intermédiaires.....	22
16	Opposition «soft»: les députés LR jouent 50 nuances de vote.....	25
17	La communauté internationale vient au chevet de l'Irak post-Daech.....	27
18	Trump présente un budget qui risque de faire bondir le déficit.....	29

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 13/02/2018

1 Tout ce que le Grand Paris va changer pour vous



Transports, environnement, logement, culture, sports... le développement programmé d'une métropole moderne associant la capitale à sa proche banlieue va bouleverser la vie des habitants. Voici comment.

Qu'est-ce que le Grand Paris ? Un territoire, une entité administrative, un concept ? Alors que le sort de la métropole reste suspendu aux arbitrages du président de la République, une question reste posée : comment ce futur territoire qui s'esquisse déjà va-t-il changer le quotidien des Grands Parisiens ?

TRANSPORTS. Le « chantier du siècle »



Imaginez traverser l'Île-de-France dans un métro automatique, avec des pointes à 120 km/h, sans passer par Paris. Aller de Boulogne à Champs-sur-Marne en trente-sept minutes contre une heure actuellement, d'Issy à Cachan en neuf minutes au lieu de quarante-six, de Villejuif à Champigny en dix-huit minutes au lieu de soixante-sept ! Ce sera possible [à partir de 2024](#), grâce au [Grand Paris Express](#). Ce supermétro de banlieue à banlieue fera partie du quotidien des Franciliens de 2030-2040.

Ce « chantier du siècle » évalué à plus de 35 Mds € a bel et bien commencé : les travaux battent leur plein sur le premier tronçon, [la ligne 15 Sud](#) Pont de Sèvres - Noisy-Champs, où 10 tunneliers creuseront les 33 km de lignes. Elle sera la première en service, d'ici à 2024, date à laquelle sont espérés aussi les prolongements de la ligne 14 au nord à Saint-Denis Pleyel, et au sud jusqu'à Orly, ainsi qu'un premier tronçon de la ligne 16, entre Pleyel et Le Bourget, [JO 2024](#) obligent. À terme, 200 km de lignes nouvelles seront mises en service.

Ce projet de transports représente la colonne vertébrale du futur Grand Paris. Il en est aussi le symbole. L'ambition, en réduisant les temps de déplacement en banlieue, est de désaturer les axes de transports radiaux (métro et RER) qui passent par Paris. Avec ce supermétro en rocade, ce sont aussi 68 nouvelles gares, et autant de quartiers nouveaux qui vont émerger en proche banlieue. Plus de quarante ans après les RER et les villes nouvelles, ce sera à nouveau un moyen de transport qui redessinera la région capitale, en contribuant à [reconstruire la ville sur la ville](#), dans une zone dense à l'intérieur de l'A86.

Au-delà du métro, de nouveaux modes de déplacement émergent. « Le Grand Paris Express sera obsolète au moment de sa livraison », prédit même Jean-Louis Missika, adjoint à la maire de Paris en charge de l'urbanisme, un brin provocateur. L' élu croit au développement des véhicules autonomes, des mobilités douces et partagées. L'essor des vélos, scooters et voitures en libre-service permet déjà de se déplacer, tout en réduisant le nombre de véhicules en circulation. Des navettes autonomes sont testées à La Défense et à Vincennes. Les [SeaBubbles](#), ces taxis volants sur l'eau, seront, eux, expérimentés cette année sur la Seine. Et la « micromobilité » (trottinettes électriques, monoroues...) séduit de plus en plus les jeunes urbains pour leurs petits déplacements.

ÉCONOMIE. Des dizaines de milliers d'emplois



En plus du BTP, le Grand Paris devrait générer des emplois dans le domaine des services à la personne.

Le Grand Paris de l'emploi passe aussi par le supermétro. Le chantier tout d'abord. Actuellement, plus de 2 000 personnes participent déjà aux travaux en cours sur la ligne 15 Sud (Pont de Sèvres - Noisy-Champs). À partir de l'année prochaine, près de 15 000 emplois seront mobilisés chaque année sur la construction des lignes et des gares. Du jamais vu. Et les retombées du métro circulaire ne s'arrêteront pas là. « Dans le sillage des travaux du Grand Paris Express, c'est toute une dynamique économique qui s'enclenche », expliquait récemment Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris (SGP). Avec plus de 200 000 m² de commerces et d'activités d'ores et déjà prévus autour des 33 premières gares, là encore ce sont des dizaines de milliers d'emplois attendus.

En plus du BTP, de la transition énergétique et du commerce, le Grand Paris devrait générer des emplois dans le domaine des services à la personne. On estime qu'un Francilien sur cinq aura plus de 65 ans en 2040. Et que le nombre des plus de 85 ans va plus que doubler d'ici là. Une évolution qui entraînera de nouveaux besoins.

Le Grand Paris, c'est la fin du métro-boulot-dodo. L'émergence de la smart city, les connexions tous azimuts, y compris dans les gares et transports, ainsi que le développement du coworking... Dans quelques années on pourra travailler partout ou presque.

« Dès 2025, 21 % des actifs franciliens seront en télétravail », assure Fouad Awad, directeur de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France. Le double par rapport à aujourd'hui. [Espaces de coworking](#), mais aussi FabLabs ou Repair Cafés... Les « lieux partagés » ou « tiers lieux » sont également appelés à se multiplier dans le Grand Paris de demain, comme le souligne [une récente étude de l'IAUidf](#). Estimés aujourd'hui à environ 600, dont plus de la moitié à Paris, leur développement devrait concerner l'ensemble de la région, limitant ainsi les déplacements vers Paris.

Mais attention, ne vous attendez pas à voir disparaître les immeubles de bureaux. La demande reste forte. Des immeubles ultra-connectés, les smart buildings, faisant la part belle aux espaces collaboratifs, pousseront sur les friches industrielles de la proche banlieue...

URBANISME. Les quartiers de gare aménagés



L'idée : créer une nouvelle forme d'urbanisme faite de mixité et d'écologie.

En 2030, l'Île-de-France devrait compter 12,8 millions d'habitants, soit 672 000 de plus qu'en 2017 (+ 5,5 %), avec un poids prépondérant de la partie centrale (7 millions d'habitants aujourd'hui dans le périmètre de la métropole). Une population qu'il faudra loger.

Les facilités de déplacement accrues vont modifier considérablement la localisation de l'habitat et de l'emploi. Les projets qui se font déjà jour autour des futures gares de cette rocade ferroviaire donnent une idée de l'ampleur du phénomène. L'observatoire des 68 quartiers de gare souligne dans sa dernière [note de synthèse](#) publiée en janvier que 25 % de la surface totale disponible (3 300 ha), « font déjà l'objet de projets d'aménagements ». Des projets qui auront, et ont déjà, un impact sur le prix au mètre carré autour de ces gares.

Ainsi, selon le réseau MeilleursAgents, des hausses sensibles des prix de 5 à 9 % ont déjà été enregistrées à Saint-Denis, Bagneux, Issy-les-Moulineaux et Maisons-Alfort, sur ces cinq dernières années. Une étude du même réseau montre que cinq villes au moins devraient tirer leur épingle du jeu dans les dix prochaines années. La connexion des futures stations aux réseaux de transports publics et aux pôles économiques du Grand Paris devrait permettre à au moins cinq villes-gares (Saint-Denis, Aubervilliers et Noisy-le-Grand en Seine-Saint-Denis, Bagneux dans les Hauts-de-Seine et Villejuif dans le Val-de-Marne) de surperformer de 50 à 100 % par rapport aux prix moyens en Île-de-France.

Les résultats des différents concours d'architecture initiés par la Ville de Paris, la SGP et la Métropole du Grand Paris illustrent cette volonté de créer une nouvelle forme d'urbanisme faite de mixité et d'écologie. On ne compte plus les immeubles à énergie positive, les façades et toitures végétalisées, les espaces ouverts sur la vie de quartier, permettant aux activités économiques et de loisirs de se côtoyer. Autant d'éléments qui modifieront le paysage des villes.

ENVIRONNEMENT. Plus de vélos, moins de voitures

Et si on respirait mieux dans le Grand Paris de demain ? Déplacements, habitat, activités... Ce désir de faire reculer la pollution semble présent dans tous les secteurs qui préparent l'avenir des Grands Parisiens. Car le bien-être des habitants et leur santé représentent la condition clé d'une agglomération attractive où il fait bon vivre.

[Les véhicules diesel mais aussi essence](#), l'une des principales sources de pollution, céderont peu à peu la place aux véhicules électriques. Les kilomètres de pistes cyclables sécurisées devraient aussi se multiplier. Une évolution qui devrait permettre de créer des mobilités apaisées dans une ville plus verte et entre les différents secteurs du Grand Paris. En attendant le jour où le rêve d'Anne Hidalgo se réalisera : un périphérique libéré des voitures.

Avec le recul de la pollution de l'eau, après [les premiers plongeurs dans le bassin de la Villette](#), les Grands Parisiens peuvent aussi espérer un jour prochain mettre en pratique la promesse de Jacques Chirac, [se baigner dans la Seine](#).

Enfin, les champs d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques fleuriront dans le paysage francilien. À l'image de celui de Meaux, en Seine-et-Marne, ferme solaire de dix hectares inscrite parmi les 77 lauréats de l'appel d'offres lancé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) qui devrait voir le jour d'ici 2020.

LOISIRS. Des lieux multiculturels

La dimension culturelle du Grand Paris, même si elle paraît a priori la plus difficile à cerner, est pourtant, après les transports, la forme la plus en marche du processus. Il s'agit également de gommer les frontières, de créer des ponts entre Paris et banlieue, entre ville et campagne... Et quoi de mieux que la culture pour parvenir à ce résultat

« La culture est déjà partout sur le territoire du Grand Paris », assure Rémi Babinet, président du fonds de dotation du projet culturel du Grand Paris Express. De la réflexion portée par les ateliers Médicis de Clichy-Montfermeil aux recycleries qui naissent un peu partout sur le territoire, en passant par les guinguettes des bords de Marne ou les bars, restos ou salles de concert éphémères... Le Grand Paris culturel vit, bouge, s'active avec un dénominateur commun : le partage.

Des lieux multiculturels de plus grande envergure apparaissent aussi, comme la prestigieuse Seine musicale de l'île Seguin (Hauts-de-Seine) qui réunit musique classique et DJ, jazz et rap, mélangeant les publics et les événements musicaux, sociétaux, politiques. La [U Arena de Nanterre](#) aussi, tour à tour arène [sportive](#) et [musicale](#). Emblématiques de ce nouveau Grand Paris, ils attirent un public de plus en plus large, notamment grâce à leur accessibilité accrue. On pourra même profiter de ses trajets pour caler un rendez-vous professionnel, réserver ses places de spectacle en ligne... L'image de Paris, Ville Lumière un peu figée, se muera en celle d'un Grand Paris de la culture foisonnant et accessible à tous.

Vidéo : <http://www.leparisien.fr/grand-paris/tout-ce-que-le-grand-paris-va-changer-pour-vous-12-02-2018-7555857.php>

Frédéric Choulet et Jean-Gabriel Bontinck

LE PARISIEN – 13/02/2018

2 Grand Paris : les défis des JO 2024



À Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), un nouveau quartier (maquette ci-contre) accueillera le village olympique.

Les Jeux olympiques seront pourvoyeurs d'emplois, notamment en Seine-Saint-Denis où le taux de chômage est deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

C'est donc la [Seine-Saint-Denis](#) qui accueillera le cœur du [dispositif olympique en 2024](#). Une préfiguration idéale du [Grand Paris de demain](#). « L'occasion de rapprocher, à travers les sujets d'aménagement et de [transport](#), Paris et sa banlieue et de réparer les déséquilibres urbains », notent les porteurs du dossier. L'occasion aussi « de casser les barrières du périphérique », selon l'expression de la maire de Paris.

Le moteur des JO se trouvera dans le nord de Paris avec neuf sites, dont le village olympique et celui des médias (2 200 et 1 500 logements), transformés ensuite, à Saint-Denis et au Bourget, en écoquartiers où se mêleront logements écologiques, bureaux, écoles et commerces, « assurant une mixité sociale et fonctionnelle ».

Au nord donc, mais aussi à l'ouest, avec (sauf changement !) des sites de compétitions dans les Hauts-de-Seine et dans les Yvelines et à l'est, avec la base nautique de Vaires-sur-Marne.

Entre 119 000 et 247 000 emplois créés

Les Jeux à Paris, c'est aussi, espèrent les élus, « de l'activité et des emplois pour les territoires », avec [entre 119 000 et 247 000 emplois créés](#) et entre 5,2 et 10,7 Mds€ d'impact économique.

« Il est important que les PME locales aient accès au marché et que des formations soient proposées afin que les jeunes soient prêts », insiste Stéphane Troussel, président PS de Seine-Saint-Denis, où le taux de chômage est deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

Enfin, le Grand Paris espère, en amont des JO, organiser une olympiade culturelle, une alliance du sport et des arts, qui « contribuera à la construction du Grand Paris de la culture ».

Sandrine Lefèvre

LE PARISIEN – 13/02/2018

3 Les gares d'Ile-de-France passent au très haut débit



Le déploiement de la fibre optique dans les gares (ici Cergy-Préfecture sur le RER A) permettra de fournir plus d'informations en temps réel sur les écrans et d'installer de nouveaux portiques.

Les 387 gares SNCF de la région vont être équipées en fibre optique d'ici à 2019. Ile-de-France Mobilités doit voter mercredi ce plan à 22,3 M€ pour améliorer, entre autres, l'information voyageurs sur les écrans en gare.

La fibre optique entre en gare. Le conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités (IDFM), présidé par Valérie Pécresse, doit adopter ce mercredi un plan de déploiement du très haut débit sur le réseau SNCF.

Un projet de grande ampleur : 22,3 M€ pour installer la fibre dans les 387 gares de la région, dont 112 qui ne disposent pas actuellement du moindre brin de fibre. Toute la connexion internet dans ces gares ne se fait jusqu'à présent qu'avec les simples fils de cuivre. Les 275 autres ne sont qu'en partie fibrées. Insuffisant quand on projette de faire de ces gares des lieux de vie et de passage ultra-connectés.

« Raccorder les gares à la fibre, ce n'est pas cosmétique, assure Stéphane Beudet, vice-président (ex-LR) de la région. Cela permettra d'améliorer l'information voyageurs en proposant des services innovants et en temps réels sur les écrans de dernière génération. Cela facilitera aussi la gestion de la vidéosurveillance et les services comme les espaces de coworking. C'est un outil important ».

Principal avantage : les gares de toute une ligne étant raccordées à la fibre, les infos sur l'état du trafic circuleront plus vite et l'information voyageurs pourra être uniformisée. « Alors qu'aujourd'hui, il peut y avoir des différences entre l'info donnée par le directeur de ligne et celle donnée par le chef de gare », ajoute Stéphane Beudet. La fibre est donc une bonne nouvelle pour la SNCF car « cela nous permet de tenir notre promesse sur la priorité donnée en 2018 à l'information voyageurs », se félicite Jacques Peynot, directeur des gares d'Ile-de-France à la SNCF.

Nécessaire aussi pour les nouveaux portiques

Un nouveau système d'information, baptisé Lena et remplaçant l'actuel Infogare, va en effet être progressivement déployé. Il offrira des infos enrichies comme le taux de charge des rames du train suivant les quais, la prise en compte de la géolocalisation des trains pour le calcul en temps réel de l'horaire d'arrivée, des visuels animés sur les écrans pour attirer l'attention, l'affichage d'images et de schémas plus clairs, les horaires de bus de substitution... Autant de nouveautés qui nécessitent plus de débit internet dans les gares.

La fibre sera aussi nécessaire au déploiement des nouveaux portiques de validation, ou de la téléopération (c'est-à-dire le contrôle à distance des ascenseurs et escalators dans les gares). Les travaux de raccordement à la fibre optique s'étaleront entre 2018 et 2019. La SNCF et IDFM ont convenu de financer à 50-50 la première partie de l'opération pour 16,6 M€, et se reverront dans deux ans pour financer le reste.

Jean-Gabriel Bontinck

LES ECHOS – 13/02/2018

actus franciliennes

75 PARIS **APPEL À CANDIDATURES ENTREPRENEURS SÉNIORS**

L'incubateur MMB/BGE PaRIF offre à 20 séniors entrepreneurs de plus de 45 ans un accompagnement sur mesure, à la carte et participatif. Ce programme sur 6 mois est porté par l'École Régionale des Projets, en partenariat avec le MMB (Mouvement Mariella Berthéas). Il s'agit d'aider les entrepreneurs séniors dans leurs objectifs, leur recherche de financement et de partenaires. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 mars à minuit. Plus d'informations : ecoleregionale.mmb@bge-parif.com

78 YVELINES **ATELIER ENJEUX DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Jeudi 15 février, de 18h30 à 20h, le Club des Entrepreneurs de Jouy-en-Josas et de la Vallée de Bièvre propose un atelier sur les questions de la propriété intellectuelle. Il aura lieu à l'espace multimédia, 2bis rue Oberkampf à Jouy en Josas). Inscription : contact@club-entrepreneurs-jouy.fr.

91 ESSONNE **ATELIER INNOVATION**

Jeudi 15 février, la Cité du Développement Économique et de l'Emploi de l'agglomération

Coeur d'Essonne propose un atelier pour les artisans et dirigeants de TPE. Le sujet sera l'innovation et la révision ISO 9001 et ISO 14 000. Inscription auprès de Malté Barbier-Sapin : 01 84 65 02 24 / m.sapin@coeuressonne.fr.

92 HAUTS- DE-SEINE **INAUGURATION OPENSLOT - LES DIGITEURS**

Vendredi 16 février, de 8h30 à 11h, à Nanterre, la CCI des Hauts-de-Seine inaugure son nouvel espace dédié à l'innovation. L'Openslot 92 proposera des animations régulières, des business cafés sur les enjeux du digital.

Inscription gratuite (nombre de places limité) en ligne : <https://goo.gl/79Lzxn>

93 SEINE- SAINT-DENIS **ATELIER PERFORMANCE D'UN SITE WEB**

Mardi 20 février de 17h30 à 20h30, la Miel et Foliweb proposent un atelier qui permettra aux entreprises présentes de faire le point sur leur site web. Un audit en direct permettra de tester son ergonomie et son efficacité. Cet atelier est réservé aux entrepreneurs de Plaine Commune. Depuis le 1er février, la Miel a déménagé 20 bis rue Gabriel Péri, à Saint-Denis. Information et inscription sur : <https://goo.gl/vclgPN>

94 VAL- DE-MARNE **RAPPORT D'ENQUÊTE ZAC VILLEVILLENUEVE-SAINT- GEORGES**

Deux enquêtes relatives à la ZAC multisites du centre-ville de Villeneuve-Saint-Georges ont été organisées : une enquête parcellaire pour les îlots Dazeville et Carnot 1 et une enquête "loi sur l'eau". Le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions au préfet du Val-de-Marne. Ces documents sont consultables et téléchargeables en version sur le site de la préfecture : <https://goo.gl/4ijKw6>

95 VAL- D'OISE **INSCRIPTION CONCOURS ZEE ENTREPRENEUR 2018**

Val-d'Oise Technopole, le CESE 95 et l'agglomération de Cergy-Pontoise lancent la 6ème édition du concours Zee Entrepreneur. Son but est de faire émerger de nouvelles idées, de nouveaux concepts et d'encourager le développement de projets d'entreprises innovants. Une vidéo d'une minute de présentation doit accompagner le dossier d'inscription disponible en ligne. Les inscriptions sont ouvertes et le dossier doit être renvoyé avant le 1er mars par mail. Plus d'informations sur : <http://zeentrepreneur.com/>

∴ ECONOMIE

LES ECHOS – 13/02/2018

5 Fonction publique : le soutien massif des Français à la réforme de

Macron



+VIDEO. La mise en place d'un plan de départs volontaires des agents publics est accueillie favorablement par plus de 70 % des Français, selon un sondage OpinionWay-Comdata group pour « Les Echos ». Le niveau de soutien est similaire chez les fonctionnaires.

Si la réforme de la fonction publique d'Emmanuel Macron est [vivement contestée par les syndicats](#), elle semble nettement plus consensuelle aux yeux de l'opinion publique et des fonctionnaires eux-mêmes. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée par OpinionWay et Comdata Group pour le compte des « Echos » et de Radio Classique. Les [deux mesures emblématiques proposées par Edouard Philippe fin janvier dans le cadre des négociations à venir](#) avec les syndicats suscitent même une franche adhésion des personnes sondées : la mise en place d'un plan de départs volontaires pour les agents publics est approuvée par 76 % des Français et la rémunération au mérite par 67 % des personnes interrogées. Plus surprenant encore, cette adhésion est tout aussi élevée parmi les fonctionnaires eux-mêmes, avec respectivement 72 % et 59 % d'agents favorables pour chacune de ces deux mesures.

« Il y a, depuis dix ans et la crise de 2008, une [sensibilité](#) beaucoup plus forte à la question de la baisse de la dépense publique qui joue en faveur de la réforme de la fonction publique, explique Bruno Jeanbart, directeur général adjoint d'OpinionWay. Par ailleurs, toutes les études montrent également une demande d'un alignement des conditions entre secteurs public et privé. »

Chez les fonctionnaires, le soutien au plan de départs volontaires *« peut se comprendre comme une demande pour plus de mobilité »*, relève le sondeur. *« L'idée qu'on n'est pas destiné à rester toute sa vie professionnelle dans le même secteur progresse partout »*, ajoute-t-il.

Relatif consensus

Ce relatif consensus touche une large partie des Français, quelle que soit leur attache partisane. Au point que même les électeurs de Jean-Luc Mélenchon se disent majoritairement favorables aux deux mesures emblématiques ([plan de départs volontaires](#) et [rémunération au mérite](#)) et sont d'accord à 41 % pour juger nécessaire la remise en cause du statut des fonctionnaires, un niveau relativement élevé.

Sur cette question du statut, l'ensemble des Français penche à 57 % (41 % contre) pour sa remise en cause. Ils sont un nombre similaire pour soutenir la fin de l'emploi à vie pour les fonctionnaires.

L'opinion publique n'en est pas pour autant devenue violemment anti-fonctionnaires, puisque l'idée qu'il faille réduire le nombre d'agents publics en France ne recueille que 48 % d'opinions favorables. *« Quand on creuse pour savoir quels pans de l'action publique devraient être amaigris, rien n'émerge à part la fonction publique territoriale »*, précise Bruno Jeanbart.

L'absence de crispation au sein de l'opinion publique est en tout cas un atout pour le gouvernement. Cela ne dit rien en revanche du niveau de contestation sociale qu'il devra affronter. *« Ces réformes pourraient se greffer sur un malaise plus grand de la fonction publique, avec le sentiment d'avoir fait déjà beaucoup d'efforts dans un passé récent via le gel des rémunérations »*, rappelle le sondeur.

VIDEO. Réforme de la fonction publique : « Un sujet brûlant », prévient Jean-Claude Mailly (Force ouvrière) (8 février 2018) // <https://www.lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/0301286096503-fonction-publique-le-soutien-massif-des-francais-a-la-reforme-de-macron-2152957.php>

Fonction publique : le gouvernement tente de faire retomber la pression // <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301285644249-fonction-publique-le-gouvernement-tente-de-faire-retomber-la-pression-2152994.php>

Renaud Honoré

LE PARISIEN – 13/02/2018

6 Pénicaud table sur une baisse du chômage « vers la fin de l'année et surtout en 2019 »



La ministre Muriel Pénicaud se félicite des ordonnances réformant le code du travail, de la réforme de l'apprentissage, ainsi que de l'action du gouvernement sur la formation.

La ministre du Travail assure ce lundi que cette baisse sera « durable », et pas « artificielle », grâce aux « réformes structurelles » engagées par le gouvernement.

L'objectif manqué de « [l'inversion de la courbe](#) » en a traumatisé plus d'un. Pas question donc de reproduire la même [erreur que François Hollande](#) mais ce lundi, la ministre du Travail ose toutefois apparaître optimiste quant à [l'évolution du chômage](#). Interrogée sur LCI sur les prévisions d'Emmanuel Macron, Muriel Pénicaud a fait savoir qu'elle tablait sur une baisse sensible et durable « vers la fin de l'année et surtout en 2019 » grâce aux « réformes structurelles » engagées par le gouvernement.

En octobre, le président avait lui-même évoqué une baisse du taux de chômage dans « un an et demi, deux ans ». A ceux qui estiment qu'il s'agit d'un délai trop long, la ministre a donc répondu que le « choix » du gouvernement était de « ne pas faire de pansement sur le chômage » mais « des réformes structurelles qui vont permettre » de le faire baisser « durablement ».

A 9,4 % d'ici la mi-2018 ?

Citant les ordonnances réformant le code du travail, la réforme de l'apprentissage, la formation, Muriel Pénicaud a notamment insisté sur l'importance des « compétences ». L'an dernier, « 330 000 emplois » n'ont pas été pourvus « faute de compétences », a-t-elle souligné. Avec une croissance « plus robuste encore qu'on croyait » annoncée en 2018 et « à condition de régler le sujet des compétences » car « aujourd'hui des entreprises ne trouvent pas » celles dont elles ont besoin, la baisse du chômage « va commencer à se sentir plus vers la fin de l'année et (c'est) surtout en 2019 qu'on aura l'effet vraiment significatif », a détaillé la ministre.

Son effet sera « durable » car « on n'aura pas créé de choses artificielles », a-t-elle insisté, comme un tacle aux précédents gouvernements. Après une hausse au troisième trimestre 2017, à 9,7 % de la population active pour la France entière, le taux de chômage devrait reprendre sa baisse pour aboutir à 9,4 % d'ici à mi-2018, selon des prévisions publiées par l'Insee en décembre.

::: ENTREPRISES

L'OPINION – 13/02/2018

7 Un rapport potentiellement explosif sur la SNCF sera remis jeudi



Les nouveaux portiques mis en place entre la gare Montparnasse et celle de Marseille Saint-Charles, pour limiter les fraudes.

Jean-Cyril Spinetta, l'ancien PDG d'Air France, doit remettre ses conclusions au gouvernement ce jeudi

C'est un rapport potentiellement explosif pour la SNCF qui est attendu jeudi 15 février. Edouard Philippe a fait cette annonce lundi à l'issue d'une rencontre à huis clos avec une quinzaine d'agents de la compagnie ferroviaire à Paris, sans rien dévoiler des projets de l'exécutif en la matière. Ce document, commandé en octobre 2017 par le gouvernement à l'ancien PDG d'Air France, est destiné à préparer la très sensible réforme de la compagnie ferroviaire.

Edouard Philippe ne se prononcera sur le fond qu'après avoir pris connaissance des conclusions de [l'ancien PDG d'Air France Jean-Cyril Spinetta](#), à qui est revenue en septembre la mission de réfléchir à [l'avenir de l'entreprise publique](#). « La phase qui s'ouvre, qui est importante pour le transport ferroviaire français, est une phase qui va exiger des décisions, il y en aura, qui va exiger un débat, il y en aura », s'est borné à dire le Premier ministre.

Le chantier confié à Jean-Cyril Spinetta consiste à « préparer une stratégie d'ensemble pour refondre le modèle du transport ferroviaire », selon les termes de la lettre de mission qui lui a été adressée en octobre. Au nombre des défis à surmonter figurent la dette colossale de la SNCF de l'ordre de 45 milliards d'euros aujourd'hui et l'ouverture à la concurrence, susceptible de bouleverser le paysage ferroviaire français à moyen terme.

[La mise en concurrence](#), telle qu'elle est prévue dans les textes européens, doit commencer dès 2019 et s'achever au plus tard en 2023 pour les lignes subventionnées. Statut de l'entreprise, sort des cheminots, dessertes à privilégier, fin du monopole : en un peu plus de quatre mois, l'ex-patron d'Air France a dû passer en revue tous les sujets potentiellement explosifs. La date de remise qui avait été fixée à l'origine « au plus tard » en janvier a été repoussée de quelques semaines.

Inquiétude des syndicats. L'exécutif s'inspirera de ses conclusions pour rédiger son projet de loi d'orientation des mobilités, annoncé pour le mois d'avril, qui comportera d'autres chapitres tout aussi lourds, comme le devenir des grands projets d'infrastructure. Emmanuel Macron avait levé à l'été un début de voile sur ses intentions lors d'une rencontre avec des salariés où il avait appelé la SNCF à se « réinventer ». Il avait également laissé entendre que l'Etat pourrait reprendre tout ou partie de sa dette

en échange d'une modernisation de l'entreprise passant, entre autres, par une suppression des régimes spéciaux de retraite, un point particulièrement épineux.

Ces déclarations ainsi que le contenu de la lettre de mission remise à Jean-Cyril Spinetta ont alimenté l'inquiétude des syndicats. [Le dossier ferroviaire](#) est loin d'être anodin pour le gouvernement au moment où montent les mécontentements sur le front social, dans les secteurs de la santé ou de la sécurité.

LE PARISIEN – 13/02/2018

8 Dès 2019, la SNCF va tester un train-drone



Dans le cadre du projet TC Rail, des trains vont être équipés d'une caméra à l'avant et d'un système de détection des obstacles.

La SNCF va faire circuler en début d'année prochaine un prototype de train-drone télécommandé à distance.

Imaginez des [TGV automatiques filant à 320 km/h](#) ou des TER télécommandés à distance... Ces projets, dignes d'un film de science-fiction, sont en passe de devenir réalité. La SNCF y travaille d'arrache-pied avec des instituts de recherches et des industriels, comme Alstom et Thalès. Plus surprenant, l'entreprise publique a noué un partenariat avec le Centre national d'études spatiales (CNES).

La SNCF mène ainsi depuis quelques semaines avec l'agence spatiale une nouvelle campagne d'essais sur la ligne Toulouse-Rodez pour développer [la signalisation par satellites](#). « Aujourd'hui, nous localisons les trains au kilomètre près, explique Luc Laroche, le patron du projet train autonome à la SNCF. Demain, grâce au satellite, la précision sera de quelques centimètres. »

« Dans un premier temps, sur de courtes distances »

Le CNES participe aussi au projet TC Rail. Lancé en octobre 2017, il doit déboucher début 2019 sur un prototype de train-drone téléguidés depuis le sol. Equipés d'une caméra à l'avant et d'un système de détection des obstacles testé actuellement sur une locomotive laboratoire bardée de capteurs et de radars laser, « les trains-drone circuleront, dans un premier temps, sur de courtes distances », précise Luc Laroche. Une mise en service opérationnelle est prévue d'ici à 2025. Il s'agira, par exemples, de ramener des TGV à leur dépôt ou diriger un TER coincé à quai faute de conducteur vers une voie de garage.



D'ici là, un nouveau pas sera franchi à partir de 2022 avec la mise en service de rames semi-automatiques sur [la ligne E du RER entre Nanterre et la station Rosa-Parks](#) dans l'est de Paris. Un an plus tard, arriveront les nouveaux TGV dont le pilote automatique sera capable de gérer seul l'accélération et le freinage. Ce qui devrait permettre de réduire l'écart entre les rames et d'augmenter le trafic de 25% sur les lignes TGV saturées de Paris-Lyon-Marseille ou Paris-Lille.

«Sur un vol long-courrier, l'essentiel se fait en pilote automatique»

« [Des rames automatiques, c'est facile à faire circuler dans le métro.](#) Tout le défi de la SNCF est de le faire en milieu ouvert, souligne Luc Laroche. Nous garderons donc des conducteurs à bord pour informer les voyageurs et intervenir en cas d'aléas ou d'intrusion sur la voie. » Une précaution qui pourrait aussi viser à désamorcer l'inquiétude des cheminots et, éventuellement, celle des passagers angoissés. «Sur un vol long-courrier, l'essentiel se fait en pilote automatique, signale Jean-Yves Le Gall, le patron du Cnes, pourtant il reste des pilotes à bord. »

Enfin, la SNCF va signer dans les semaines à venir un nouveau partenariat technologique et industriel qui vise à réaliser d'ici à 2023 des prototypes de trains cette fois-ci 100% autonomes. L'ambition affichée est de mettre en circulation dès 2026 des convois de fret et des trains régionaux de voyageurs - et pourquoi pas demain des TGV ? - entièrement automatiques. Une révolution technologique qui, espère la SNCF, améliorera la sécurité et la ponctualité de ses trains. Surtout, en utilisant mieux les lignes existantes, le train autonome économisera des investissements pharaoniques.

Marc Lomazzi

LE MONDE – 13/02/2018

9 Engie : Jean-Pierre Clamadieu succédera à Gérard Mestrallet à la

présidence du conseil d'administration



Le patron du groupe chimique belge Solvay a été choisi par le gouvernement et les administrateurs. Jusqu'au dernier moment, la directrice générale, Isabelle Kocher, a essayé de décrocher le titre de PDG.

Le président de la République et les administrateurs d'Engie ont sifflé la fin de la partie. Ils sont tombés d'accord sur le nom de Jean-Pierre Clamadieu, président du comité exécutif du chimiste belge Solvay, pour succéder à Gérard Mestrallet à la présidence du conseil d'administration du géant de l'énergie, dont l'Etat détient encore 24,1 % du capital.

M. Clamadieu pourra rester patron de Solvay. Cet industriel reconnu et engagé sur les dossiers du développement durable et du changement climatique sera proposé comme administrateur d'Engie, mardi 13 février, lors d'un conseil d'administration extraordinaire. Il sera élu président à l'issue de l'assemblée générale du 18 mai. Il aura pour mission de contrôler la bonne exécution du plan stratégique défini en 2015 par M. Mestrallet, alors PDG, et l'actuelle directrice générale, Isabelle Kocher.

Alors que l'Etat actionnaire prônait la dissociation des fonctions de président du conseil et de directeur général, M^{me} Kocher s'est battue jusqu'au bout pour les cumuler et devenir ainsi la première femme PDG d'une entreprise du CAC 40. M. Clamadieu est, lui, un chaud partisan d'une dissociation des fonctions. Il l'a expérimentée chez Rhodia, puis chez Solvay. C'est à ses yeux le meilleur mode de gouvernance, et pas une forme de défiance vis-à-vis d'un directeur général.

Une solide réputation

Après douze ans dans le service public – notamment comme conseiller industriel au cabinet de la ministre du travail, Martine Aubry, entre 1991 et 1993 –, M. Clamadieu est entré chez Rhône-Poulenc. Devenu directeur général en pleine crise dix ans plus tard, il redresse Rhodia, l'ex-branche chimie du groupe au bord de la faillite, avant de mener à bien l'opération de rachat de son groupe par Solvay en 2011. Puis il recentre la séculaire maison belge sur la chimie à haute valeur ajoutée, notamment en déboursant 5 milliards d'euros en 2015 pour racheter l'américain Cytec, spécialiste des matériaux composites pour l'aéronautique.

Depuis une dizaine d'années, M. Clamadieu s'était ainsi forgé une solide réputation. Son nom avait été évoqué en 2011 pour remplacer Anne Lauvergeon à la tête d'Areva, où il préférera laisser la place à son condisciple du corps des Mines, Luc Oursel, déjà bras droit d'« Atomic Anne ». Il est de nouveau cité en 2014 pour succéder au PDG d'EDF, Henri Proglio, où l'Etat lui préférera le patron de Thales, Jean-Bernard Lévy. De nombreuses sources indiquent qu'il fait partie, comme Fabrice Brégier, encore numéro deux d'Airbus, des chefs d'entreprise les plus appréciés par le président de la République.

Discret mais influent au sein des instances patronales, M. Clamadieu est devenu le « monsieur développement durable » du Medef et de l'Association française des entreprises privées, le puissant lobby des grands groupes tricolores. Une conversion, ou plutôt une conviction, qui remonte à ses années chez Rhodia, persuadé que la réduction des émissions de gaz à effet de serre est « *un objectif majeur pour tous les chefs d'entreprise* ». Et qu'elle peut être source de croissance. C'est à lui que Laurence Parisot, alors présidente du Medef, confiera en 2007 la commission du développement durable. Elle lui permettra de s'investir dans le Grenelle de l'environnement lancé deux ans plus tard par le président de la République, Nicolas Sarkozy.

Connaissance des arcanes politico-économiques belges

Actif dans la préparation de la COP21 de Paris, il a aussi été à la manœuvre, en décembre 2017, pour mettre en avant l'action des grands groupes en faveur du climat lors du One Planet Summit organisé par M. Macron à Paris. Plus de 90 entreprises, dont la quasi-totalité du CAC 40, s'étaient alors engagées à mobiliser plusieurs dizaines de milliards d'euros pour rendre leurs activités climato-compatibles et « *engager une baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre de la planète* ».

M. Clamadiou connaît bien « sa » directrice générale. Il rencontre M^{me} Kocher depuis des années sur les sujets d'énergie et de climat, mais aussi au conseil d'administration de l'assureur AXA, où ils siègent tous les deux. Et sans doute partagent-ils une conviction profonde tout en affichant un solide optimisme naturel : sans inflexion forte des activités humaines, la planète court à sa perte.

Le candidat retenu coche aussi une case supplémentaire : sa connaissance des arcanes politico-économiques belges. Elle lui sera utile. Les relations de Engie avec les autorités, mais aussi l'opinion, ont souvent été conflictuelles, notamment sur les prix de l'électricité pratiqués par Electrabel, l'« EDF belge ». Autre sujet connexe : les 7 réacteurs nucléaires exploités par cette société outre-Quievain. Des centrales en fin de vie appelées à fermer dans moins de dix ans. M^{me} Kocher ne veut pas développer l'énergie nucléaire, qu'elle ne juge plus pertinente sur le Vieux Continent. Le gouvernement français souhaite que le nouveau président d'Engie s'attelle sérieusement à ce dossier.

[Jean-Michel Bezat](#)

LE FIGARO – 13/02/2018

10 La grande distribution se met enfin à l'e-commerce alimentaire



Après des années de résistance et de demi-mesures, les enseignes françaises lancent les grandes manœuvres pour répondre aux nouvelles habitudes des clients.

Bien décidés à ne pas se faire grignoter leurs parts de marché, Carrefour, Casino, Leclerc et Auchan s'attaquent enfin à Amazon. De manière frontale, en utilisant les armes de l'ogre de Seattle, pour les décliner à l'agroalimentaire: des entrepôts géants, où sont préparées des commandes apportées au domicile des consommateurs. Après avoir minimisé pendant des années la menace du géant américain, les grandes enseignes tricolores le regardent désormais d'un œil craintif. [Amazon](#) ne cache pas son ambition d'étendre son hégémonie dans l'alimentaire. De l'alliance de Casino avec l'anglais Ocado jusqu'au projet de Carrefour d'investir 2,8 milliards d'euros sur cinq ans dans le digital en passant par les ambitions de Leclerc, l'offensive est lancée. La bataille fait rage, tous les acteurs étant persuadés de l'explosion à venir de la livraison à domicile.

C'est le début d'une nouvelle ère. Longtemps, les distributeurs français ont cru l'alimentaire à l'abri des assauts de l'e-commerce. «J'étais plutôt contre car je pensais que le client n'était pas prêt à cela. Désormais, je pense que les Français sont mûrs, même s'il est peu probable que l'e-commerce alimentaire atteigne le même niveau que celui du non-alimentaire», reconnaît le patron d'une grande enseigne française. Si les expérimentations d'Amazon (Amazon Fresh aux États-Unis et en Europe, Amazon Pantry, [Amazon Prime Now](#) en une ou deux heures) ont du mal à trouver leur modèle

économique, les distributeurs changent de braquet pour éviter de subir le rouleau compresseur de Jeff Bezos. Surtout depuis que celui-ci s'est offert le luxe de racheter en juin 2017 les 400 magasins de l'enseigne américaine Whole Foods...

[Le drive](#), qui permet de récupérer en voiture ses courses faites en ligne, option préférée des enseignes françaises depuis 2000 pour vendre en ligne, n'est plus suffisant. Il en existe 4350 dans l'Hexagone, mais le modèle reste imparfait. Selon Nielsen, 15 % d'entre eux verraient leurs ventes baisser de plus de 2 % par an. Surtout, s'ils répondent bien aux demandes des familles, ils sont moins adaptés aux foyers friands de livraison à domicile.

Équation complexe

Celle-ci est encore marginale en France, mais aux États-Unis elle représente 74 % des courses alimentaires en ligne. «On passe d'un modèle où le client va à la marchandise à un modèle où c'est la marchandise qui vient au client», explique une de ses enseignes. En clair, du pur e-commerce, où le consommateur commande sur son ordinateur ou son smartphone et se fait livrer chez lui ou en point relais.

Pour résoudre cette équation économique et temporelle complexe, les distributeurs français misent sur la conjonction de deux modèles commerciaux et industriels radicalement différents. Le premier cible les clients pour qui le délai de livraison n'est pas prioritaire par rapport à la largeur de l'offre. C'est celui de la livraison en J + 1, plébiscité dans 70 % des cas. Dans ce modèle, les commandes sont préparées dans un entrepôt situé en périphérie de ville et baptisé plateforme de préparation des commandes (PPC). L'équation est complexe. Auchandirect dispose ainsi d'un entrepôt à Chilly-Mazarin opérationnel depuis plus d'un an, ainsi que de 14 drives servant à la préparation de commandes pour douze villes. Rentable mais censé livrer Paris et la première couronne en six heures, la promesse de temps de l'entrepôt n'est pas tenue. Monoprix de son côté a testé le même modèle pour la région parisienne avec un entrepôt à Gennevilliers. Mais celui-ci perd de l'argent, sous le poids du coût logistique.

Casino a donc signé pour son enseigne Monoprix il y a quelques semaines [un accord avec l'anglais Ocado](#), de l'avis des experts le «best in class» de la préparation de commandes alimentaires. Le coût de son système de préparation ultra-automatisé (de 10 % inférieur à ce qui se fait ailleurs) devrait permettre à l'enseigne de gagner enfin de l'argent sur les livraisons le lendemain de la commande.

Carrefour travaille très activement sur ce modèle. Après une première PPC à Lyon et des entrepôts classiques permettant d'assurer la livraison en J + 1, deux autres PPC dédiés à l'e-commerce devraient voir le jour cette année en région parisienne. «Cet outil industriel automatisé de pointe nous permet d'accroître substantiellement notre productivité et notre qualité de service», expliquait Alexandre Bompard fin janvier [lors de la présentation de son plan stratégique](#). Le nombre de villes desservies par ce système (ainsi que par les entrepôts classiques et les drives de Carrefour) passera de 11 à 26 en 2018.

Livraison en trente minutes

Le second modèle d'e-commerce alimentaire est radicalement différent. Il consiste à livrer le jour même («J zéro», dans le jargon des distributeurs), en une heure voire en trente minutes. Un service pour clients pressés et que fournit déjà Casino avec l'application Franprix. Conscient que cette promesse de la rapidité ne peut être tenue via une préparation en entrepôt, il organise, à partir d'une quinzaine de ses supérettes parisiennes, des livraisons à domicile sur 5000 à 8000 références. Le service sera aussi disponible à Lyon la semaine prochaine via sept magasins préparateurs. Grâce à un partenariat avec [la filiale de La Poste, Stuart](#), Franprix peut tenir les délais très serrés (30 à 40 minutes).

Seul impératif: ce système nécessite un réseau de magasins de proximité. Ce dont dispose aussi son grand concurrent Carrefour. La livraison express chez ce dernier se fait en une heure. Déjà disponible dans cinq villes dont Paris via le réseau de proximité (City, Contact, Market...), elle sera étendue à quinze villes cette année. Là aussi grâce à Stuart. Toujours sur ce créneau de la livraison en «J zéro», 170 ouvertures de drives Carrefour sont prévues cette année, pour rattraper son retard dans le domaine.

À part ces deux groupes, peu d'autres enseignes intégrées ont un réseau suffisamment important pour mettre en place ce type d'organisation. Auchan y réfléchit à Paris via ses My Auchan, mais le groupe est en train de refondre toute sa stratégie e-commerce sur l'alimentaire. La bataille n'est pas terminée.

Leclerc débarque à Paris pour bousculer Casino et Carrefour //

<http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/02/12/20005-20180212ARTFIG00327-leclerc-debarque-a-paris-pour-bousculer-casino-et-carrefour.php>

[Olivia Détryat](#)

::: SOCIAL

L'OPINION – 13/02/2018

11 Travail détaché: plus de contrôles, de sanctions et le «name and shame»



Devant l'augmentation du nombre de travailleurs détachés, le gouvernement promet d'être intraitable en cas de fraudes et de manquements

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a annoncé plusieurs mesures visant à renforcer la lutte contre le travail illégal notamment en matière de travail détaché. A l'heure de l'accélération de la croissance, le gouvernement s'inquiète que les entreprises n'embauchent pas assez de main d'oeuvre locale.

Une fois n'est pas coutume, le gouvernement a souligné qu'il s'inscrivait dans un travail de continuité avec l'exécutif précédent, en matière de lutte contre les fraudes au travail détaché. Une référence à [Myriam El Khomri](#), ancienne ministre du travail, qui avait beaucoup œuvré pour renforcer les contrôles dans ce domaine.

Lundi, [Muriel Pénicaud a expliqué son intention d'aller encore plus loin](#). « Le travail détaché est légal, a rappelé la ministre du Travail, mais nous sommes mobilisés contre la fraude au détachement, car elle porte atteinte au droit des travailleurs, au droit à la concurrence et parce qu'elle abîme aussi nos comptes publics ». Le premier volet du plan qu'elle a présenté concerne la multiplication des contrôles. Si les inspecteurs du travail sont aujourd'hui en première ligne, ils pourront également compter sur les services des douanes, les services fiscaux ou encore les organismes de sécurité sociale. Entrent aussi dans la boucle les services de la police et de la gendarmerie.

Autre nouveauté, les préfets voient leurs pouvoirs étendus, puisqu'ils pourront désormais fermer un établissement ou décider l'arrêt d'un chantier, si l'infraction est le fait d'un prestataire extérieur. Et le gouvernement de fixer un objectif de 1 500 contrôles par mois par l'inspection du travail, contre 1 000 en 2017.

Par ailleurs, l'arsenal de sanctions est durci. Le gouvernement va ainsi adopter, le 7 mars en Conseil des ministres, une ordonnance qui permet de renchérir les pénalités financières de 2 000 à 3 000 euros par salarié détaché illégal, et de 4 000 à 6 000 euros en cas de récidive. En 2017, plus d'un millier d'amendes ont été prises, ce qui a rapporté près de 6 millions d'euros.

« **Liste noire** ». Et si une entreprise étrangère ne paie pas l'amende, il sera possible de suspendre son contrat. Par ailleurs, la ministre a confirmé qu'elle n'hésiterait pas à recourir [au name and shame](#) : les condamnations pour travail illégal seront rendues publiques. Les contrevenants verront le nom de leur entreprise figurer sur une « liste noire » mise en ligne sur les sites des ministères, mais aussi dans les journaux. Un effet « réputationnel » et dissuasif, auquel la ministre croit beaucoup.

Si l'exécutif est aussi allant, c'est que le travail détaché ne cesse d'augmenter dans l'hexagone. En 2017, la Dares - un service du ministère du Travail — a comptabilisé 516 101 salariés détachés (hors transport), contre 354 151 l'année précédente. Soit une hausse de 46 % (après +24 % en 2016 et +25 % en 2015). La ministre a toutefois justifié cette hausse par le fait que les entreprises se déclarent désormais plus facilement. La mise en place de la carte d'identité professionnelle dans le bâtiment, il y a un an, y a beaucoup contribué. Au 1er janvier 2018, un million de cartes étaient comptabilisées dans le pays.

Pour les professionnels, ces mesures vont dans le bon sens. Avec un bémol toutefois, « la lutte du travail illégal chez les particuliers est insuffisamment prise en compte », estime [Jacques Chanut, de la Fédération française du bâtiment](#).

Outre ce dispositif interne, [le gouvernement entend également poursuivre le travail mené au sein de l'Union européenne, pour revoir la directive détachement de 1996](#). Cette révision est en cours après l'accord trouvé en octobre dernier. Dans ce texte, il s'agit de réduire dans la durée le détachement, et de faire en sorte qu'à travail égal, il y ait un salaire égal. Un dossier sur lequel Emmanuel Macron s'est investi personnellement.

Si ce chantier du travail détaché est aussi prioritaire, c'est aussi parce qu'avec la reprise, le gouvernement ne veut pas être pris en défaut. « Il serait insupportable pour nos concitoyens que nous n'agissions pas et que des employeurs embauchent des travailleurs détachés, faute de compétences », a averti Muriel Pénicaud. A plusieurs reprises la ministre a évoqué les Jeux Olympiques qui se tiendront à Paris, en 2024, qui vont générer des embauches temporaires. Mais sans attendre cet événement, d'autres secteurs – l'industrie, l'automobile – font d'ores et déjà appel à des travailleurs détachés européens, car ils ne trouvent pas la main-d'œuvre nécessaire.

Aussi, la ministre en a-t-elle profité pour vanter les réformes en cours, [de l'apprentissage - dévoilée vendredi dernier](#) —, mais aussi l'assurance chômage, ou la formation. Sur ces deux derniers dossiers, les négociations entrent dans la dernière ligne droite cette semaine. Pas sûr toutefois [que les partenaires sociaux trouvent une voie d'atterrissage](#).

[Fanny Guinochet](#)

LE FIGARO – 13/02/2018

12 Travailleurs détachés : combien sont-ils, où travaillent-ils, dans quels secteurs ?



LE SCAN ÉCO - *Le Figaro* fait le point sur ces employés, envoyés dans un autre État de l'Union Européenne pour mener une mission temporaire, alors que le gouvernement a dévoilé ce lundi une série de mesures pour lutter, notamment, contre la fraude au détachement.

L'Union européenne [a adopté fin octobre](#) de nouvelles normes encadrant l'activité des travailleurs détachés, ces salariés envoyés dans un autre pays membre pour une mission temporaire. L'objectif: moderniser et adapter les règles sur le détachement des travailleurs qui avaient été [fixées en 1996](#), soit huit ans avant l'élargissement de l'UE à l'Est en 2004. Pour [la France, qui a ardemment œuvré pour cette réforme](#), il s'agit aussi de lutter contre le dumping social et salarial dans l'Union européenne. Validé au niveau européen, ce texte entrera en vigueur dans un délai de deux ans maximum, le temps pour les pays membres de l'adapter à leurs droits nationaux. En attendant, ce lundi, [le gouvernement français a présenté une série de mesures](#) permettant de renforcer la lutte contre le travail illégal et les fraudes au détachement qui figureront dans une ordonnance, qui doit être présentée en conseil des ministres le 7 mars.

Mais au fait, combien de salariés sont concernés? D'où viennent-ils? Dans quels pays vont-ils travailler? Dans quels secteurs? *Le Figaro* fait le point.

• Combien sont-ils?

En 2015, l'Europe comptait un peu plus de 2 millions de travailleurs détachés, selon [le dernier rapport d'Eurostat](#). Soit une hausse de 41,3% par rapport à 2010. La part de travailleurs détachés par rapport au nombre total d'emplois dans l'Union Européenne représente 0,9% des effectifs.

En France, les effectifs ont fortement augmenté en 10 ans. En 2017, le nombre de salariés détachés était de 516.101 (hors transport) contre 354.151 en 2016, soit une hausse de 46%, selon des chiffres confirmés à l'AFP par le ministère du Travail, (après +24% en 2016 et +25% en 2015). Une forte hausse due à un «système de déclaration statistique meilleur», [expliquait lundi matin Muriel Pénicaud, au micro de BFMTV](#).

En 2015, les Polonais représentaient la première nationalité de main-d'œuvre détachée en France (46.816) devant les salariés de nationalité portugaise (44.456), espagnole (35.231), roumaine (30.594) et italienne (16.847), selon [une étude de la Direction Générale du Travail](#) datant de juin 2017. Ces nationalités concentrent à elles cinq 61% du flux de main-d'œuvre détachée dans l'Hexagone.

Le détachement fait l'objet de nombreux abus: non-déclaration, rémunérations très inférieures au smic, dépassement des durées maximales de travail, etc. Selon un rapport sénatorial de 2013, la fraude concernerait entre 220.000 et 300.000 travailleurs détachés illégalement en France. Soit autant (à la même époque) que le nombre de salariés détachés déclarés.

• Où vont-ils?

Aller travailler sur un chantier à l'étranger oui, mais pas trop loin non plus. C'est une des autres tendances qui ressort du rapport d'Eurostat. En effet, plus de la moitié des détachements se font entre pays limitrophes. Et principalement - à 86% - entre pays de l'Europe de 15, à savoir: Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Irlande, Royaume-Uni, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande et Suède. 86% des travailleurs détachés se sont rendus dans les pays de l'Europe des 15. Parmi ces pays, l'Allemagne, la France et la Belgique sont les trois États membres qui attirent le plus de travailleurs détachés, puisqu'ils reçoivent à eux tous seuls environ 50% de l'ensemble des travailleurs détachés.

• D'où viennent-ils?

En 2015, les pays qui ont envoyé le plus de travailleurs détachés dans d'autres pays de l'UE, étaient la Pologne avec 251.107 employés détachés déclarés, puis l'Allemagne avec 218.006 travailleurs détachés, ensuite la France qui a détaché 130.468 travailleurs, suivie de près par la Slovaquie, qui en a

envoyé 126.153. Près de la moitié des effectifs des travailleurs détachés en Europe en 2015 provenaient de ces quatre pays.

- **Combien de temps dure le détachement?**

Aujourd'hui, la durée moyenne, en Europe, des détachements est de moins de 4 mois (98 jours) avec des différences importantes en fonction du pays. Les détachements ne dépassent pas les 33 jours en France, en Belgique et au Luxembourg contre plus de 230 jours en Estonie, en Hongrie et en Irlande.

Cette durée devrait être clarifiée. Le projet de réforme prévoit de fixer la durée légale du détachement à 24 mois maximum. Pour une mission spécifique, si le travail n'est pas terminé, le détachement pourrait être prolongé à la demande du pays d'accueil. Alors, l'ensemble du droit du travail du pays hôte devra s'appliquer aux travailleurs détachés, [précise le Parlement européen](#).

- **Quels secteurs font le plus appel aux travailleurs détachés?**

À l'échelle européenne, le détachement de travailleurs est particulièrement courant dans des secteurs tels que la construction qui compte plus ou moins 42% du nombre total d'affectations, suivi par le secteur industriel (21,8%), l'éducation, la santé et les services sociaux (13,5%) et les services commerciaux (10,3%).

En France, le BTP est aussi champion en effectifs avec 93.940 salariés détachés en 2015, selon le rapport de la Direction Générale du Travail, même s'il a enregistré une baisse des déclarations par rapport à l'année précédente. Sur le podium encore, le secteur de l'intérim a comptabilisé en 2015: 54.468 salariés détachés, et l'industrie: 48.822. Au total, 83% des salariés détachés en France sont des ouvriers travaillant dans l'un de ces trois secteurs. Le personnel encadrant ne représente que 5,1% du volume total des salariés déclarés détachés, précise la Direction Générale du Travail.

Cartes interactives : <http://premium.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/dessous-chiffres/2017/10/23/29006-20171023ARTFIG00005-travailleurs-detaches-combien-sont-ils-o-travaillent-ils-dans-quels-secteurs.php>

[Clémentine Maligorne](#)

LE FIGARO – 13/02/2018

13 Travail illégal : un panier de seize mesures pour durcir l'arsenal juridique



Le gouvernement a présenté seize mesures pour renforcer, en 2018, la lutte contre le travail illégal et la fraude au travailleur détaché. En voici les principales.

Dans une ordonnance sur les travailleurs détachés qui sera présentée le 7 mars, l'exécutif prévoit de relever le plafond des amendes administratives de 2000 à 3000 euros infligées aux entreprises étrangères (d'un pays membre de l'Union européenne) [qui ne respectent pas le droit lorsqu'elles](#)

[détachent des travailleurs en France](#). Et si elles ne paient pas leurs amendes, l'administration pourra désormais suspendre leur activité. Avec cette mesure, le ministère du Travail espère ainsi dissuader les entreprises étrangères de frauder. En outre, il compte bien augmenter le taux de recouvrement des amendes, qui reste faible. Il s'est établi à 37,5 % des amendes notifiées en 2016.

L'exécutif veut également sanctionner les entreprises étrangères qui détachent des travailleurs en France de façon stable et continue car le détachement doit répondre à un besoin ponctuel. Il s'agit là aussi de renforcer les sanctions administratives en cas de fraude et de pouvoir suspendre l'activité des entreprises visées.

Le gouvernement veut généraliser la publication, aujourd'hui décidée de façon facultative par les juges, des condamnations des entreprises pour travail illégal. [C'est le principe du «name and shame»](#) («dénoncer et blâmer») anglo-saxon qui est «très dissuasif», car il en va de leur «réputation», insiste Muriel Pénicaud.

L'exécutif prévoit aussi de renforcer les pouvoirs d'enquête des agents de contrôle de l'Inspection du travail, en leur permettant d'accéder à davantage de documents afin qu'ils puissent recouper les informations. En particulier, ils pourront accéder [aux déclarations sociales nominatives \(DSN\) remplies par les employeurs](#) et qui comportent des données clés sur les salaires des salariés déclarés. «Un agent de contrôle ayant accès à la DSN pourrait ainsi vérifier rapidement qu'un salarié formellement déclaré a fait l'objet du versement effectif des cotisations et que les salaires et durées du travail indiqués sont cohérents avec la réalité des constats effectués lors du contrôle», précise le ministère du Travail.

Le gouvernement veut encore étendre le pouvoir des préfets d'ordonner la fermeture d'un établissement ayant commis une infraction de travail illégal ou la cessation d'activité. Car les fermetures ne visent pas toutes les entreprises, seulement les «extérieures» qui exercent une activité dans un établissement comme, par exemple, du gardiennage. Mais aussi les entreprises de travail temporaire. Enfin, une «entité centralisée en charge du traitement des fraudes complexes» sera mise en place au sein de la branche recouvrement de l'Acoss, la fédération des Urssaf.

Le ministère du Travail veut multiplier les opérations de contrôle conjointes menées par les comités opérationnels départementaux anti-fraude (Codaf) dans les secteurs prioritaires que sont le BTP, les transports, l'agriculture et l'hôtellerie-restauration. Coprésidés par le préfet de département et le procureur de la République du chef-lieu, les Codaf comprennent les services de l'État (police, gendarmerie, douanes, administrations fiscale, du travail, etc.) ainsi que les organismes de protection sociale (Urssaf, caisses d'allocations familiales, etc.).

[Manon Malhère](#)

☐ SOCIÉTÉ

LE POINT – 13/02/2018

14 Le service national universel sera « national, obligatoire, universel »



Benjamin Griveaux a indiqué qu'un rapport sur les modalités de ce rapport devait être remis fin avril.

« Il sera universel, il concernera toute la classe d'âge et il sera obligatoire », a réaffirmé le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux.

Depuis plusieurs jours le flou régnait autour du « service national universel », promesse de campagne d'[Emmanuel Macron](#). Il sera bien « obligatoire », a clarifié mardi le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux, coupant court aux questionnements sur le sujet. « Il sera universel, il concernera toute la classe d'âge et il sera obligatoire », a déclaré Benjamin Griveaux sur Radio classique et [Paris première](#). « Le moment que représentera ce service national universel, c'est un moment de rencontre entre la jeunesse de notre pays et la nation, et en partie son armée, mais [ça peut être aussi un engagement civique](#), comment est-ce qu'on donne de son temps utilement à la nation », a-t-il précisé.

« National, obligatoire, universel », a-t-il martelé, relancé sur les positions divergentes qui ont semblé apparaître au sein du gouvernement sur son caractère obligatoire. « On est en train de regarder les [modalités techniques](#), il y a un rapport qui sera remis fin avril », a encore indiqué le porte-parole du gouvernement, interrogé sur la tranche d'âge qui serait concernée. « C'est la totalité d'une classe d'âge, c'est universel, donc les garçons et les filles, et c'est obligatoire. »

Entre 600 000 et 800 000 jeunes par an

Dimanche, le ministre de l'Intérieur [Gérard Collomb](#) s'était dit favorable à un service national « obligatoire ». Deux jours auparavant, la ministre des Armées, Florence Parly, avait, elle, déclaré que ce service national « n'aura probablement pas un caractère obligatoire, au sens où les gendarmes viendraient rechercher le réfractaire », mais que l'exécutif « cherchera à (le) rendre attractif pour les jeunes afin qu'ils soient incités à le réaliser ». Le candidat Macron avait promis en mars 2017 de rétablir un « service national obligatoire et universel » d'un mois et pour l'ensemble d'une même classe d'âge, soit entre 600 000 et 800 000 jeunes par an.

::: POLITIQUE

LE MONDE – 13/02/2018

15 Européennes, municipales : Macron et LRM se préparent aux scrutins intermédiaires



Les cadres du parti présidentiel ont approché les centristes dans la perspective de l'élection au Parlement européen de mai 2019 et tentent de construire des réseaux locaux pour les municipales.

Il marche sur l'eau... jusqu'à quand ? Pour Emmanuel Macron, qui a conquis l'Élysée au nez et à la barbe de tous les partis, en bouleversant les vieux schémas politiques français, les élections intermédiaires auront une valeur de test. Un retour au réel en somme, comme pour ses prédécesseurs.

Le résultat des législatives partielles qui se sont tenues dimanche 4 février dans le Val-d'Oise et le Territoire de Belfort ont envoyé un premier signal, inquiétant, à l'exécutif. Deux candidats Les Républicains (LR) l'ont emporté sur deux prétendants soutenus par la majorité, malgré l'appui pour la

candidate La République en marche (LRM) du Val-d'Oise du premier ministre, Edouard Philippe, et du patron du parti, Christophe Castaner. « *Macron n'échappe pas à toutes les lois de la vieille politique* », analyse Chloé Morin, de la Fondation Jean-Jaurès, qui rappelle que les scrutins intermédiaires sont toujours délicats pour le pouvoir en place.

Au sommet de l'Etat, on s'est employé à relativiser le résultat de ces deux partielles, marquées par une très faible participation. « *Localement, c'est souvent le réseau des militants et des sympathisants qui compte le plus. C'est cela qui a joué dans ces départements historiquement ancrés à droite*, estime un proche du chef de l'Etat, qui reconnaît néanmoins que ces deux élections *mettent l'accent sur le fait que LRM est un mouvement qui a impérativement besoin de construire son ancrage local en vue des prochains scrutins.* »

M. Macron le sait. Et si le président de la République dit se méfier des manœuvres d'appareils, ses équipes et lui préparent en réalité avec minutie les prochaines échéances, à commencer par les européennes. Le scrutin de mai 2019 sera en effet le premier grand test politique pour celui qui a gagné la présidentielle en portant un discours pro-européen plus fort que la plupart de ses concurrents.

Les manœuvres ont déjà commencé

Depuis son élection, il a tenté d'entretenir cette flamme, lors de ses discours à Athènes le 7 septembre 2017, puis à la Sorbonne le 26 septembre. Le 17 avril, il s'exprimera devant le Parlement européen réuni en session plénière à Strasbourg. Une première pour lui, alors que les députés européens viennent de lui infliger un revers en votant, le 7 février, contre la création de « listes transnationales » pour les élections de mai 2019, une idée que défendait ardemment M. Macron.

Pour le président, l'enjeu des européennes est double. D'un côté, il doit démontrer que son volontarisme peut se traduire dans les urnes. « *Il veut prouver aux Français que son Europe de la Sorbonne est réalisable* », explique l'Elysée. Une démonstration qui impose que LRM arrive en tête dans seize mois. De l'autre, M. Macron veut profiter de ce scrutin pour poursuivre son entreprise de recomposition du paysage politique français. « *On va mettre le bazar en Europe comme on l'a fait il y a un an en France*, affirme le député (LRM) du Val-d'Oise, Aurélien Taché. *L'idée, c'est de dépasser encore les clivages traditionnels, en rassemblant tous les pro-européens.* »

Les manœuvres en ce sens ont déjà commencé. En plus du MoDem, allié de LRM depuis les législatives, M. Castaner a rencontré récemment Jean-Christophe Lagarde, le patron des centristes de l'Union des démocrates et indépendants (UDI). Ces premiers échanges augurent-ils de la formation d'un « *grand mouvement central* », comme souhaité par le maire de Bordeaux, Alain Juppé, capable de rallier, au centre droit, les opposants chez LR à la ligne dure de Laurent Wauquiez, et, au centre gauche, des radicaux ou des déçus du PS ?

« *Macron doit réunir des gens issus de la droite classique pro-européenne, du centre, de la gauche sociale-démocrate et des écologistes* », appuie Daniel Cohn-Bendit, qui échange régulièrement sur ces sujets avec le chef de l'Etat.

Le casse-tête des municipales

Le nom de l'ancien député européen a circulé chez LRM pour être candidat en mai 2019, mais le dirigeant écologiste – qui a dîné avec M. Macron le 5 février – a décliné. « *C'était assez tentant, mais je ne serai pas candidat*, explique-t-il au Monde. *J'ai déjà fait quatre mandats au Parlement européen, j'aurai 74 ans en 2019, il est temps de passer la main à une nouvelle génération.* » M. Cohn-Bendit participera néanmoins au lancement, le 24 mars, de la « *grande marche* » de LRM pour l'Europe, avant les « *consultations citoyennes* » imaginées par l'exécutif.

A ce stade, seize pays de l'Union européenne ont accepté de sonder leurs ressortissants entre le printemps et l'hiver 2018. Des consultations destinées à « *installer un vrai débat de fond sur l'Europe à l'échelle du continent* », explique l'Elysée, mais aussi à nourrir la future campagne. Une démarche qui rappelle l'opération menée par En marche ! avant la présidentielle pour établir un « *diagnostic du pays* »

auprès des Français. Avec l'ambition qu'une victoire en mai 2019 serve de tremplin pour le macronisme à l'étape électorale suivante, les municipales de 2020, qui auront là encore valeur de test, deux ans avant la présidentielle de 2022.

« *Les municipales, ça va être le test par excellence : arrive-t-on à s'implanter durablement dans les territoires ?* », interroge la députée (LRM) des Yvelines, Aurore Bergé. Un vrai casse-tête en perspective pour le jeune parti présidentiel, qui n'a pas d'ancrage local, peu d'élus sur le territoire et aucun maire sortant, mais de grandes ambitions. « *Nos objectifs pour les municipales sont maximalistes : gagner le plus grand nombre possible de villes* », résume le député de Paris, Stanislas Guérini.

M. Castaner a toutefois prévenu : impossible de présenter des candidats LRM dans chacune des 36 000 municipalités de France, faute de troupes suffisantes. « *On fera un diagnostic commune par commune, pour identifier les élus qui tiennent leurs engagements et seront susceptibles d'être épaulés par LRM* », dans le cadre d'un partenariat entre le parti présidentiel et les équipes sortantes, explique le délégué général du parti, qui a commencé à sillonner le pays, parfois dans l'ombre du président.

Identifier des élus « macron-compatibles »

Ainsi le 16 janvier, tandis que M. Macron était à la sous-préfecture de Calais (Pas-de-Calais), au détour d'un déplacement consacré à l'immigration, M. Castaner recevait de son côté les réseaux locaux de LRM, à cent mètres de là. « *L'idée est de faire une photographie politique de chaque département, explique l'ancien porte-parole du gouvernement. Parmi les animateurs locaux, certains voudront être candidats. C'est une façon de préparer l'échéance.* »

M. Castaner a constitué une équipe au sein de LRM pour l'épauler dans cette mission, dont les députés Pierre Person (Paris) et Marie Guévenoux (Essonne) et les sénateurs François Patriat (Côte-d'Or) et Bariza Khiari (Paris). La direction du parti a appelé à la constitution dans chaque département d'un « *comité politique local* » réunissant référents locaux, parlementaires et « *quelques élus locaux en fonction de leur influence politique* ».

Sur le terrain, plusieurs députés LRM ont déjà commencé à prospecter. Ainsi, Sacha Houlié, dans la Vienne, voit-il régulièrement les élus de son département, commune par commune, pour identifier ceux qui sont « macron-compatibles » comme les adversaires à faire battre. Reste qu'accorder les investitures sera compliqué, à tous les échelons. « *Il va falloir trier entre les ambitions, la parité, le renouvellement, le non-cumul, etc.* », reconnaît M. Houlié.

Plusieurs pistes sont à l'étude au QG du parti. Une commission nationale d'investiture, comme pour les législatives, pourrait être installée, mais elle ne se chargerait que des grandes villes. « *Il faudra faire confiance au local, car ce ne sera pas possible d'investir depuis Paris des candidats dans les 36 000 communes du pays, explique Pierre Person. La commission, si elle existe, ne pourra pas décider de tout.* »

En attendant, LRM doit s'employer à former ses cadres locaux qui pourraient devenir, pour certains, ses futurs visages aux municipales. « *Les cadres locaux doivent se rapprocher des responsables associatifs ou des syndicats sur chaque territoire, pour apprendre à connaître leurs interlocuteurs* », ajoute le député de Paris. En somme, faire de la politique comme depuis toujours, en tentant de connaître au mieux le terrain et en passant des alliances, si nécessaire, pour l'emporter.

Par [Bastien Bonnefous](#) et [Solenn de Royer](#)

L'OPINION – 13/02/2018

16 Opposition «soft»: les députés LR jouent 50 nuances de vote



Surprise ! A l'Assemblée nationale, le groupe LR n'a pas choisi l'opposition systématique. Il est rarissime qu'un texte du gouvernement fasse l'objet d'un rejet total au moment du vote

Le 30 janvier, le projet de loi sur le droit à l'erreur, porté par Gérard Darmanin, n'a recueilli que trois votes contre de la part des députés LR. Au sein du premier groupe d'opposition de l'Assemblée nationale, deux députés ont voté pour et 91 se sont abstenus. Un bon révélateur : la droite adopte depuis le début de législature une attitude plus constructive qu'il n'y paraît. Ce mardi, le vote sur le projet de loi sur les données personnelles pourrait être une nouvelle illustration.

Il ne faut pas se fier aux apparences. A chaque séance de questions d'actualité, les députés LR ne se privent pas de malmenager le gouvernement d'Edouard Philippe. Parmi les 102 membres que compte le premier groupe d'opposition de l'Assemblée nationale, [de jeunes entrants au Palais Bourbon se sont même fait une spécialité en la matière](#). Et pourtant, dans les faits, Les Républicains pratiquent une opposition soft.

Le choix des députés LR lors des principaux votes solennels



C'est une des conclusions que l'on peut tirer [des votes solennels qui ont eu lieu depuis le début de la 15e législature](#). Dernier exemple en date, le 30 janvier, à l'ordre du jour de l'Assemblée figure l'examen en première lecture [du projet de loi sur le droit à l'erreur](#), porté par le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin. Trois députés LR seulement votent contre, deux pour et 91 s'abstiennent. Le 19 décembre, c'est le texte de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Frédérique Vidal, sur l'orientation des étudiants, qui est soumis au suffrage. Seuls 69 députés LR s'y opposent, un autre se prononce en sa faveur, et surtout 24 s'abstiennent. C'est le projet de loi sur lequel Les Républicains ont été le plus fragmentés depuis huit mois.

Même si les proportions fluctuent, il en est quasiment de même à chaque fois. Depuis juillet, très peu de projets de loi portés par le gouvernement Philippe auront fait l'objet d'un rejet unanime de la part du groupe LR. Pis : la plupart ont obtenu des suffrages positifs, même si c'était parfois dans une proportion très marginale. Le 10 octobre, c'est ainsi le projet de loi Hulot sur la fin de l'exploitation des hydrocarbures qui est rejeté par 80 voix LR, mais approuvé par cinq autres et enregistré dix abstentions. Le 3 octobre, c'est la loi de Gérard Collomb sur la lutte contre le terrorisme qui reçoit cinq votes pour, dix abstentions et 80 contre.

« **Ne pas jouer les Playmobil** ». « Nous serons une opposition qui vous jugera sur vos actes », avait prévenu Christian Jacob, le 4 juillet, en réponse au discours de politique générale d'Edouard Philippe. Le patron des députés LR n'a pas menti. On ne peut plus cette fois parler d'opposition systématique. « Notre ligne de conduite n'a jamais été de jouer les Playmobil. On n'est pas là pour être des machines à voter », explique-t-il aujourd'hui. Cette tendance avait commencé dès le vote de confiance au nouveau Premier ministre, le 4 juillet : 75 députés LR s'étaient abstenus alors que le vote de la confiance est un marqueur politique fort.

Un autre texte a été révélateur : les ordonnances Pénicaud sur le dialogue social. Celles-ci ont mis les députés LR dans l'embarras : comment incarner l'opposition sur des mesures qu'ils ont eux-mêmes soutenues ? Ceux-ci ont fini par les soutenir très largement. Dans une moindre mesure, [la loi sur la confiance dans la vie publique](#) a elle aussi été majoritairement approuvée : 43 ont dit oui, 2 non et 7 se sont abstenus. Là encore, au vu du sujet, la partie était compliquée à jouer.

« Les textes sur lesquels nous n'avons pas voté de façon parfaitement unanime sont ceux qui ont peu d'importance, balaie le président du groupe, Christian Jacob. Sur les textes plus fondamentaux, on est groupés ». Le groupe LR a en effet voté à la quasi-unanimité contre le budget, le projet de loi de financement de la sécurité sociale et la programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022. Mais c'est la moindre des choses : c'est l'acte politique qui définit si vous êtes dans l'opposition ou la majorité.

Cette opposition douce est assumée par une bonne partie des députés LR. « Après notre élection, nous avons été un certain nombre à dire que nous ne voulions plus être caricaturaux, affirme Virginie Duby-Muller, députée de Haute-Savoie. Avant quand on était dans l'opposition, on ne pouvait pas faire autrement que de s'opposer. Ce n'est plus défendable aujourd'hui. Les Français nous demandent de ne pas être une opposition stérile, mais d'avoir une démarche pragmatique. » Damien Abad a également largement défendu cette ligne. « C'est un nouveau style d'opposition. Ne plus être dans l'opposition systématique rend plus crédible la critique », assure l'élue de l'Ain. Candidat face à Christian Jacob au poste de président du groupe, il a vu deux explications à son titre de député le mieux élu de France décroché en juin dernier : son ancrage territorial et son engagement, asséné durant sa campagne, à « voter tout ce qui irait dans le bon sens ».

« **Une opposition bien dans ses pompes** ». Traditionnellement, l'opposition jouit toujours d'une plus grande liberté de vote. Ses choix sont moins scrutés. Lors de cette législature, la majorité LREM est tellement pléthorique que les votes du groupe LR, très loin de son poids précédent (il comptait deux fois plus de députés entre 2012 et 2017), ne peuvent pas changer le cours des choses. Christian Jacob a bien intégré ces données et laisse libre cours à ses troupes. « Il ne cherche absolument pas à faire rentrer le rond dans le carré et c'est ce qui fait que l'ambiance est bonne au sein du groupe », estime le député de la Manche, Philippe Gosselin.

C'était aussi l'une des conditions posées en juin par certains députés qui renâclaient à adhérer au groupe LR et regardaient avec intérêt la démarche des Constructifs. Certains n'ont d'ailleurs toujours pas envie de laisser le monopole de l'opposition constructive au groupe UDI-Agir, davantage « macron-compatible ». « Je ne suis pas en marche mais je veux que ça marche. On a envie d'être une opposition visible, ouverte et bien dans ses pompes », assume Philippe Gosselin, qui s'abstient régulièrement sur les textes.

Au sein de ce groupe d'opposition cohabitent donc cinquante nuances de gris. Il y a la ligne dure, incarnée notamment par Éric Ciotti ou encore par le président du groupe, Christian Jacob. Il y a des députés au profil plus volatil, qui n'hésitent pas à s'abstenir ou voter régulièrement pour un texte. De manière plus surprenante, on trouve des élus relativement « Macron-compatibles ». Le député de l'Aveyron, Arnaud Viala, en est la parfaite illustration. Depuis huit mois, il n'a dit non qu'au projet de loi de finances et de financement de la sécurité sociale ! « Vous en connaissez d'autres comme ça dans le groupe ? C'est très marginal », minore Christian Jacob.

« **La bienveillance va s'estomper.** » L'accession de Laurent Wauquiez à la tête des Républicains peut-elle changer les choses ? « Cela peut pousser un peu plus à l'opposition systématique. Il va chercher

plus de clivages », estime un député. « De toutes les façons, avec le temps, il y aura une tendance à plus de votes négatifs. C'est la logique au fur et à mesure que le quinquennat va avancer et les échéances électorales approcher », reconnaît Damien Abad, également vice-président de LR. « La bienveillance de mes collègues va s'estomper. Le groupe va retrouver une certaine cohérence », veut croire Olivier Marleix, député d'Eure-et-Loir, qui détient le titre d'opposant le plus ferme.

D'autant que les prochains textes devraient permettre à la droite d'exister davantage dans le débat. « Les sujets plus consensuels, économiques et sociaux, sont derrière nous. Les textes sur des questions de société vont nous permettre de nous ramener à notre ADN », prédit Philippe Gosselin. Le projet de loi asile et immigration doit par exemple arriver au Parlement au début du printemps. Mais au sein de l'exécutif, la tentation d'endiguer ce retour à la normale existe. La majorité pourrait ainsi se montrer plus conciliante. Sur le projet de loi sur le droit à l'erreur, 25 % des amendements de l'opposition ont été acceptés. Un record depuis le début de la législature.

[Ludovic Vigogne](#) et [Caroline Vigoureux](#)

::: INTERNATIONAL

LE FIGARO – 13/02/2018

17 La communauté internationale vient au chevet de l'Irak post-Daech



VIDÉO - Bailleurs de fonds internationaux et secteur privé sont rassemblés à Koweït pour financer la reconstruction de Mossoul. Un défi colossal qui passe par d'indispensables réformes.

L'Irak [a besoin de 88,2 milliards de dollars pour se reconstruire](#), après trois ans de guerre contre le groupe djihadiste État islamique, a déclaré lundi le ministre de la Planification, Salman al-Jumaili, en ouverture d'une conférence internationale à Koweït, consacrée à la remise sur pied du pays. Une somme certes colossale, mais qui n'est rien par rapport à la somme des défis que Bagdad doit relever, après trois conflits, un impitoyable embargo et deux décennies de dictature. Une succession de calamités qui ont ramené ce pays, jadis décrit comme «le pays du bien» - riche en hommes, en eau et en pétrole - [au niveau d'une contrée sous-développée](#).

Aux besoins de la reconstruction de villes, décimées par [la guerre contre Daech](#), s'ajoutent les problèmes liés au retour des déplacés et aux indispensables réconciliations entre sunnites et chiites, d'une part, et entre le pouvoir central et sa minorité kurde, de l'autre, le tout dans un contexte régional marqué par l'influence grandissante de l'Iran chez son voisin.

Plus de 26.000 habitations, dont plus de 17.000 à Mossoul, ont été détruites ou sérieusement endommagées dans les combats contre Daech. Un enfant sur quatre vit dans la pauvreté, et la moitié des établissements scolaires ont besoin de réparations, estime l'Unicef.

Comme le montre la situation à Mossoul, l'État, huit mois après la reprise de la ville à Daech, a peu fait pour panser les plaies toujours vivaces dans l'ex «capitale d'un califat», dont toutes les métastases n'ont pas encore disparu entre le Tigre et l'Euphrate. «Ce que nous avons accompli est inférieur à 1 % de nos

besoins», a reconnu à Koweït, Mustapha al-Hitti, président du fonds de reconstruction. Deux ans après sa reconquête, la ville de Ramadi reste toujours truffée de mines. Si 3,3 millions d'Irakiens sont rentrés chez eux, 2,6 millions d'autres sont toujours déplacés. «Leur retour durable et volontaire est le facteur majeur pour rétablir la paix et la stabilité, insiste Bruno Geddo, responsable du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. Mais cela ne se limite pas à des briques et du ciment. Il faut aussi restaurer les communautés d'habitants et favoriser la cohésion sociale.» Nous voilà retombés sur l'écueil numéro un: comment recoller les morceaux de la mosaïque irakienne, quinze ans après une guerre qui a démantelé un État policier, instauré le professionnalisme et instillé [le poison du djihadisme](#). L'Irak est incontestablement à un tournant de son histoire. À Koweït, la communauté internationale va se mobiliser financièrement, après l'avoir fait militairement pour sauver le pays des griffes de Daech. Mais faute d'un véritable sursaut national, ce pourrait être la dernière chance de redressement pour un pays qui n'en finit pas de sombrer.

Terrasser la corruption

Au-delà des traditionnels bailleurs de fonds internationaux, l'Irak compte sur le secteur privé pour se relever. Mais quel industriel ira investir dans un pays au dixième rang des plus corrompus au monde? Après avoir vaincu Daech, le premier ministre, Haïdar al-Abadi, entend terrasser la corruption, qui a englouti plusieurs centaines de milliards de dollars. En a-t-il la capacité? Pas sûr. Ses alliés américains ont déjà dit qu'ils allaient «concentrer leurs aides sur le secteur privé». Al-Abadi sera-t-il d'ailleurs à la tête du pays dans trois mois, après les premières élections législatives post-Daech? Pas sûr, non plus. «Faute de mieux, les États-Unis et les Occidentaux misent sur lui», souligne un bon observateur de la scène irakienne. Mais dans son propre camp chiite, ses nombreux rivaux sont en embuscade. Y compris son prédécesseur, Nouri al-Maliki, dont la politique sectaire a nourri Daech entre 2010 et 2014. «La réélection d'al-Abadi n'est pas encore assurée», relève le chercheur Hosham Dawood, qui pointe un autre problème auquel l'Irak doit faire face avant de se relancer: «L'essentiel du savoir-faire en termes d'hommes est à l'extérieur du pays.»

Et sans véritable réconciliation nationale - qui passe par un retour de la minorité sunnite dans les rouages du pouvoir - la technostructure sunnite, partie en Jordanie et dans le Golfe à la chute de Saddam Hussein en 2003, ne reviendra pas. Le même manque confiance pèse lourdement sur le dialogue, qui vient de reprendre, entre les Kurdes et le pouvoir central, qui veut leur faire payer l'échec de leurs aspirations indépendantistes. Toutes ces faiblesses font, a contrario, le jeu de l'Iran, qui dispose d'une multitude de relais pour peser. Parmi lesquels certaines des plus puissantes milices chiites qui ont contribué à la défaite de Daech, mais qui réclament aujourd'hui un retour sur investissement. Politique, cette fois. Donc en termes de pouvoir. Au détriment de l'État, partenaire encore faible des alliés occidentaux de l'Irak.

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/international/2018/02/12/01003-20180212ARTFIG00303-la-communaute-internationale-vient-au-chevet-de-l-irak-post-daech.php>

Irak : la France entre engagement militaire et reconstruction //

<http://premium.lefigaro.fr/international/2018/02/12/01003-20180212ARTFIG00340-irak-la-france-entre-engagement-militaire-et-reconstruction.php>

Georges Malbrunot

LES ECHOS – 13/02/2018

18 Trump présente un budget qui risque de faire bondir le déficit



+VIDEO. La Maison-Blanche a publié son projet de budget 2019, qui inclut notamment le plan de relance sur les infrastructures. Le déficit se rapprocherait des 1.000 milliards de dollars. Le Congrès a peu de chances de voter ce budget en l'état.

Après l' [accord](#) trouvé la semaine dernière pour éviter le « shutdown » et continuer à financer l'Etat fédéral, Donald Trump repart au combat. Il a envoyé ce lundi au Congrès son projet de budget de 4.400 milliards de dollars pour l'année fiscale 2019 qui commence au 30 septembre.

Il reprend la plupart des [thèmes qui lui tiennent à coeur](#) . A commencer par le [plan de rénovation des infrastructures](#) . La proposition de budget prévoit un investissement fédéral de 200 milliards de dollars sur dix ans. Les Etats et les partenaires privés prendraient le relais pour atteindre un total de 1.500 milliards de dollars. Ceux-ci seraient incités à investir via un système d'aides pour les Etats investissant le plus, qui pourrait couvrir jusqu'à 20 % du coût du projet. Le montant total des investissements pourrait, lui, grimper à 1.700 voire 1.800 milliards selon la Maison-Blanche, avec l'apport de capitaux étrangers.

Une moitié d'aide aux Etat, l'autre aux projets

Sur les 200 milliards proposés par Washington, la moitié partirait en aides aux Etats, l'autre serait consacrée aux projets proprement dits. Environ 50 milliards seraient ainsi destinés aux zones rurales. Ils pourraient servir à la construction ou à la rénovation d'aéroports, de routes, d'écoles... Les projets de « transformation », comme la construction de tunnels pour des trains à grande vitesse, se verraient octroyer 20 milliards de dollars. Le reste (30 milliards) alimenterait des [fonds d'investissement](#) et un système de prêts pour des projets privés.

Les Démocrates attendent plus

Les observateurs jugent néanmoins très faibles les chances de ce nouveau plan de passer en l'état. Les démocrates attendent beaucoup plus et estiment à 1.000 milliards l'investissement fédéral nécessaire pour venir en aide à des infrastructures souvent à bout de souffle, dans les transports notamment. Pour les « faucons » républicains attachés à la réduction des déficits, c'est tout le contraire : ils avaient déjà failli faire capoter la réforme fiscale pour éviter un creusement du déficit, ils sont bien décidés à bloquer toute nouvelle flambée.

Des coupes dans l'assurance-santé

Le budget, dans son ensemble, devrait faire l'objet de vifs débats au Congrès. Plusieurs dispositions feraient encore bondir les dépenses publiques, d'autant que l'accord de la semaine dernière sur le plafond de la dette prévoit déjà une hausse de 300 milliards de dollars supplémentaires sur deux ans. Le déficit atteindrait 984 milliards de dollars en 2019, proche de niveaux historiques.

Donald Trump a inclus la construction du mur à la frontière avec le Mexique (pour 18 milliards de dollars), intégré à une enveloppe globale de 23 milliards destinée à renforcer la sécurité des frontières. Un [plan de lutte contre les opioïdes](#) , qui font tous les ans des milliers de victimes à travers le pays,

coûterait, lui, 13 milliards supplémentaires. Sans oublier une meilleure couverture santé pour les anciens combattants.

Pour financer tous ces projets, la Maison-Blanche prévoit notamment de couper dans les dépenses de Medicare, le programme d'assurance santé pour les plus nécessiteux. D'autres programmes fédéraux sont visés, certains concernant d'ailleurs... les infrastructures. Washington propose aussi l'arrêt, à terme, du financement du service public audiovisuel ou l'élimination de programmes de retour à l'emploi. La Maison-Blanche continue d'affirmer qu'elle est en mesure de réduire la dette du pays au cours de la prochaine décennie.

Vidéo : <https://www.lesechos.fr/monde/etats-unis/0301286564162-trump-presente-un-budget-qui-risque-de-faire-bondir-le-deficit-2153002.php>

Programme budgétaire de Trump : le Congrès maître du jeu // <https://www.lesechos.fr/monde/etats-unis/0301286564942-programme-budgetaire-de-trump-le-congres-maitre-du-jeu-2153004.php>

Nicolas Rauline

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

